

Complémentarité du commerce équitable et de la microfinance

(Compte rendu de la table ronde du 21 septembre 2006)

BIM n° - 10 octobre 2006
Association des Centraliens & CERISE

Le BIM d'aujourd'hui nous est proposé par l'Association des Centraliens avec la participation de Cerise. Il s'agit du compte rendu de la table ronde qui s'est tenue le 21 septembre 2006 à Paris sur le thème de la complémentarité du commerce équitable et de la microfinance.

L'Association des Centraliens, depuis la création récente de sa structure humanitaire et solidarité Centrale-au-Cœur, se veut toujours plus acteur dans ce domaine. Parrainer certains projets qu'elle considère comme novateurs et dignes d'intérêt fait ainsi partie de ses priorités.

L'Association des Centraliens et la Coordination des Jeunes Promotions ont ainsi organisé le jeudi 21 septembre à Paris une conférence sur la complémentarité de la microfinance et du commerce équitable. Cette soirée était co-organisée avec l'association étudiante Objectif Développement Durable de l'Ecole Centrale Paris qui travaille depuis un an à l'élaboration d'un projet de développement autour des relations entre la microfinance et le commerce équitable. Elle a été l'occasion de réunir les partenaires de ce projet ainsi que des personnes sensibles à ces thèmes : représentants d'autres associations, journalistes, étudiants et Centraliens. Une présentation du projet étudiant a débuté la conférence (pour plus de détails voir la fin du BIM), suivie d'une discussion autour de la thématique du commerce équitable et de la microfinance.

Introduction de la table ronde par Jacques Attali (PlaNet Finance)

Les outils économiques solidaires et alternatifs, notamment la microfinance et le commerce équitable, devront se développer au XXIème siècle afin de lutter contre la pauvreté et les inégalités. Pour passer à une autre échelle, ces institutions devront se professionnaliser, et être gérées comme des entreprises, mais sans recherche du profit maximal. Il faut veiller également à ce que les populations défavorisées ne soient pas « utilisées » par des entreprises à des fins marketing, d'où l'importance des labels.

Table ronde sur la complémentarité de la microfinance et du commerce équitable

Animateur

Olivier Lecomte (professeur d'économie à l'Ecole Centrale)

Intervenants

Tristan Lecomte (PDG Alter Eco, entreprise importatrice de commerce équitable)

Pascale Geslain (PlaNet Finance, ONG internationale de microfinance)

Cécile Lapenu (CERISE, comité d'échange, réflexion et d'information sur les systèmes d'épargne crédit)

Clément Chauvet (Agrofine, association qui développe les liens entre MF et CE)

Etat des lieux de la microfinance (MF) et du commerce équitable (CE)

Microfinance

La microfinance englobe tous les produits financiers - le microcrédit, l'épargne, la microassurance... - à destination des populations pauvres exclues du système bancaire formel. Le microcrédit est né sous sa forme moderne en 1976 au Bangladesh, par l'intermédiaire de la Grameen Bank fondée par M. Yunus. 2005 était nommée année internationale du microcrédit par l'ONU, et on estime approximativement à 100 millions le nombre de microentrepreneurs membres d'institutions de microfinance (ce chiffre correspond plutôt à un objectif, en réalité, ils seraient moins nombreux : 60-70 M).

Le montant moyen des prêts est proche de 300 €, l'échéance du remboursement étant le plus souvent inférieur à 1 an. Le microcrédit connaît de très bons taux de remboursement, s'articulant sur des principes de solidarité, de participation, de proximité. L'objectif de la microfinance est de changer d'échelle, pour toucher une part encore massive de la population exclue des systèmes classiques. Certains objectifs de croissance ont été chiffrés à 300 millions de bénéficiaires en 3 ans. En tout état de cause, cette croissance passe par une institutionnalisation et une professionnalisation du secteur, en veillant toutefois à ce que les IMF gardent l'impact social comme une priorité, au même titre que la viabilité financière (aujourd'hui, on peut estimer que seules 100 IMF sur 10 000 sont rentables).

La professionnalisation et le renforcement des IMF passe également par une prise de conscience des limites de la microfinance. Ce n'est pas un outil universel de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les études d'impact montrent que le microcrédit ne s'adresse pas aux plus pauvres des pauvres : les bénéficiaires doivent avoir une certaine capacité d'entrepreneuriat et bénéficier de certaines infrastructures pour développer leur activité. On note que 30-40 % des bénéficiaires sont des commerçants, 30 % des artisans. La microfinance reste peu développée au sein du milieu agricole rural (à cause des coûts et des risques plus élevés), là où se trouve pourtant 80 % de la pauvreté mondiale... L'alliance avec le commerce équitable qui touche le milieu rural et permet d'assurer des revenus plus stables et plus importants peut ainsi favoriser l'octroi de services financiers au secteur agricole.

Commerce équitable (CE)

Les prémisses du commerce équitable remontent aux années 60/70 avec le développement des coopératives au Sud. Il manquait alors de débouchés commerciaux au Nord, qui sont apparus au début des années 90 en Europe du Nord avec en particulier la création du label Max Havelaar. L'apparition des produits de commerce équitable dans les réseaux de grande distribution a suivi.

En 2006, on estime à 1 million le nombre de petits producteurs participant au commerce équitable (100 fois moins que de microentrepreneurs membres des institutions de microfinance !). Les petits producteurs cultivent en moyenne 1 hectare de terre, et gagnaient sans CE entre 50 et 500 € par an. Le CE leur permet de bénéficier de 4 à 10 \$ en plus par mois, ce qui peut donc représenter un doublement de leur salaire. Le CE offre aux producteurs un revenu stabilisé qui reste un revenu de subsistance. On ne peut parler de réel développement que pour les plus gros producteurs qui possèdent plusieurs hectares mais ne sont pas la cible première du CE.

Dans une coopérative agricole faisant du CE, ce n'est généralement que 15 à 20 % de la production qui est dédiée au marché équitable, le reste continuant à passer vers le marché conventionnel, le marché bio etc. Comme la MF, le CE ne s'adresse pas aux plus pauvres des pauvres, le producteur devant posséder par exemple une terre cultivable...

Complémentarité du commerce équitable et de la microfinance

Le CE et la microfinance se retrouvent dans leurs principes d'action : ciblage de ménages pauvres ou exclus des systèmes classiques (bancaires ou commerciaux) ; volonté de mettre en place des structures pérennes (viabilité financière des IMF ; recherches de débouchés stables et rentables, optimisation des filières de commercialisation pour le CE, etc.) ; cette recherche d'efficacité, et l'objectif de changement d'échelle doit s'accompagner d'une vigilance et d'efforts constants pour renforcer l'impact social sur les ménages bénéficiaires (principes du CE et labellisation, réflexion sur l'évaluation des performances sociales dans la microfinance).

Dans quel but développer cette complémentarité ?

- ▷ Pour favoriser le développement de la microfinance en milieu rural et toucher davantage le secteur agricole, ce en utilisant les structures existantes du CE (coopératives, organisations paysannes...)
- ▷ Pour répondre aux problèmes de financement auxquels les coopératives de CE doivent faire face
- ▷ Pour répondre aux besoins des petits producteurs qui souvent aux recours à des intermédiaires financiers pour des crédits de campagne.

Problèmes de financement du commerce équitable

- ▷ Rationnement et coût trop élevé du crédit offert aux coopératives et aux producteurs
- ▷ Faible diversification des ressources de financement

Besoins de financement à 2 niveaux

- ▷ **Niveau du producteur** : il doit financer les intrants, le matériel, la main-d'œuvre pour la récolte... Sans microcredit, le producteur doit se financer auprès d'un intermédiaire (sans

aucune formalité administrative) qui risque de récupérer la récolte et la vendra à un prix moindre sur le marché conventionnel. L'avenir du CE passe par le développement de services de microfinance à ses membres, sans quoi les récoltes échapperont aux coopératives.

- ▷ **Niveau de la coopérative** : elle doit financer son BFR (besoin en fond de roulement) composé des coûts de transport, de stockage, de conditionnement... Ce préfinancement doit également permettre à la coopérative d'acheter la récolte à ses membres, sinon ce sont les intermédiaires qui la leur achèteront.

Éléments de discussion au cours de la table ronde

- ▷ Les organisations paysannes du Sud mènent déjà cette réflexion sur la complémentarité avec la microfinance. Il existe de nombreux exemples de coopératives ayant mis en place des structures de services financiers à la personne.
- ▷ Le besoin en financement des coopératives se chiffre en dizaine de milliers d'euros et échappe donc à la microfinance traditionnelle. Toutefois, les plus grosses IMF, disposant des liquidités suffisantes, pourraient répondre à cette demande et bénéficieraient de la sorte de gros clients, assurés de leur vente grâce aux commandes du CE, et moins risqués que les filières classiques.
- ▷ Il faut veiller aux problèmes de gouvernance pour les caisses de prêt au sein des coopératives agricoles : le spécialiste agricole qui conseille le producteur sur sa récolte ne peut pas jouer le rôle de chargé de crédit. Les différentes expériences de liens entre services d'appui à l'agriculture et services financiers montrent généralement qu'il faut deux entités distinctes pour mener à bien chaque rôle et éviter toute confusion.
- ▷ Si le commerce équitable est efficace au niveau local, en permettant la survie d'un million de producteurs, peut-on transposer le principe à un niveau plus global, en touchant le milliard de petits producteurs à travers le monde ? Ne risque-t-on pas de les figer alors dans leur situation actuelle de petits producteurs, sans leur laisser de perspectives de développement ou d'évolution vers d'autres métiers plus rémunérateurs ? Pour les intervenants de la table ronde, on peut voir que cela ne bloque pas l'évolution des structures : les enfants des producteurs et agriculteurs du commerce équitable peuvent être scolarisés et n'ont pas envie de devenir agriculteurs à leur tour.
- ▷ Le commerce équitable ne sera pas plus cher que le commerce conventionnel si les volumes continuent à augmenter. Même si les importateurs paient la matière première 91 % plus chère, il y a moins d'intermédiaires jusqu'au consommateur qui ne paie le produit que 7 % plus cher aujourd'hui. Le principe du commerce équitable permet également une fidélisation du consommateur et de très grosses économies sur la publicité (par rapport au commerce conventionnel). Si le commerce équitable n'est pas plus cher, il ne contredit pas les lois du marché et ne bloque pas des fonds qui pourraient être attribués à d'autres programmes de développement (en raisonnant à l'échelle mondiale, dans l'hypothèse où le CE toucherait des milliards d'agriculteurs)

★

★

★

Présentation du projet étudiant Objectif Développement Durable 2006

Les quatre étudiants du projet Objectif Développement Durable partent 10 mois sur le terrain en Afrique et en Amérique du Sud pour étudier les liens entre le commerce équitable et la microfinance. Ils réaliseront les études suivantes pour le compte de leurs partenaires :

Mission Alter Eco

Octobre-décembre 2006 dans 5 pays africains (Maroc, Sénégal, Burkina Faso, Togo, Ghana). Déterminer les besoins financiers des coopératives de commerce équitable dans le cadre d'un nouveau programme de préfinancement mis en place par Alter Eco avec la BAD.

Mission Investisseur & Partenaire

Février 2007 à Tapachula, dans le Chiapas, au Mexique
Etudes de marché et de satisfaction des clients afin de diversifier l'offre de crédit de l'IMF Semisol

Mission Agrofine

3 x 3 semaines au Mexique, en Equateur et en Bolivie
Etude des réglementations en vigueur concernant la microfinance et le financement des organisations paysannes, en particulier celles de commerce équitable, en lien avec les projets de recherche de CERISE.

Mission Lobodis

6 semaines à Jaen, au nord du Pérou
Etudier la viabilité financière et organisationnelle de la caisse de crédit mise en place au sein de la coopérative de commerce équitable Cenfrocafé

Mission PlaNet Finance

Etudes de cas sur les bonnes pratiques en matière de financement du commerce équitable et sur les besoins en assistance technique des IMF

Mission Artisans du Monde

Etat des lieux des relations entre commerce équitable et microfinance au sein des coopératives partenaires d'Artisans du Monde